

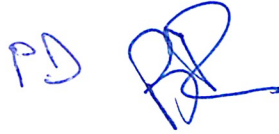
PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des PSYCHOLOGUES de l'EN de l'académie de Poitiers

RÉSULTATS		du 29/11/2018 à 10h00	au 06/12/2018 à 17h00				
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	189	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non				
B. Nombre de votants	B =	151	Nombre de listes présentées				
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	12	Nombre de sièges à pourvoir P =				
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	139	Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{139}{4} = 34,75$				
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages valablement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats	Nombre d'élus titulaires par liste
SNES-SNUipp (FSU) Engagé-es au quotidien	8	95	2	1	0	0	3
SE-Unsa et SNP	4	15	0	0	0	0	0
La CFDT dans l'éducation Pour que chaque voix compte	6	29	0	1	0	0	1

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature



Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)